



VERSAILLES

Présentation de l'offre d'accueil « petite enfance » sur le territoire de Versailles

Présentation des intervenants

- Annick Bouquet, Maire-Adjointe déléguée à la petite enfance
- Sophie Scarfogliero, Directrice de la petite enfance
- Anne Mallet, Directrice de la crèche familiale et d'un multi-accueil
- Virginie Beuzelin, Directrice du Relais Petite Enfance
- Natacha Mounier, Directrice de la crèche associative Ô comme 3 Pommes
- Juliette Geny, Directrice adjointe de la crèche associative Ô comme 3 Pommes
- Claire Mathias, Directrice de la crèche associative Le Petit Navire

Ordre du jour

- **L'offre municipale**

- l'accueil **collectif** (crèches collectives et multi-accueils)

- l'accueil **individuel** (chez les assistantes maternelles de la crèche familiale)

- **L'offre associative**

- **L'offre privée**

- l'accueil **collectif** (crèches collectives et multi-accueils)

- ** crèches privées (financement employeur)

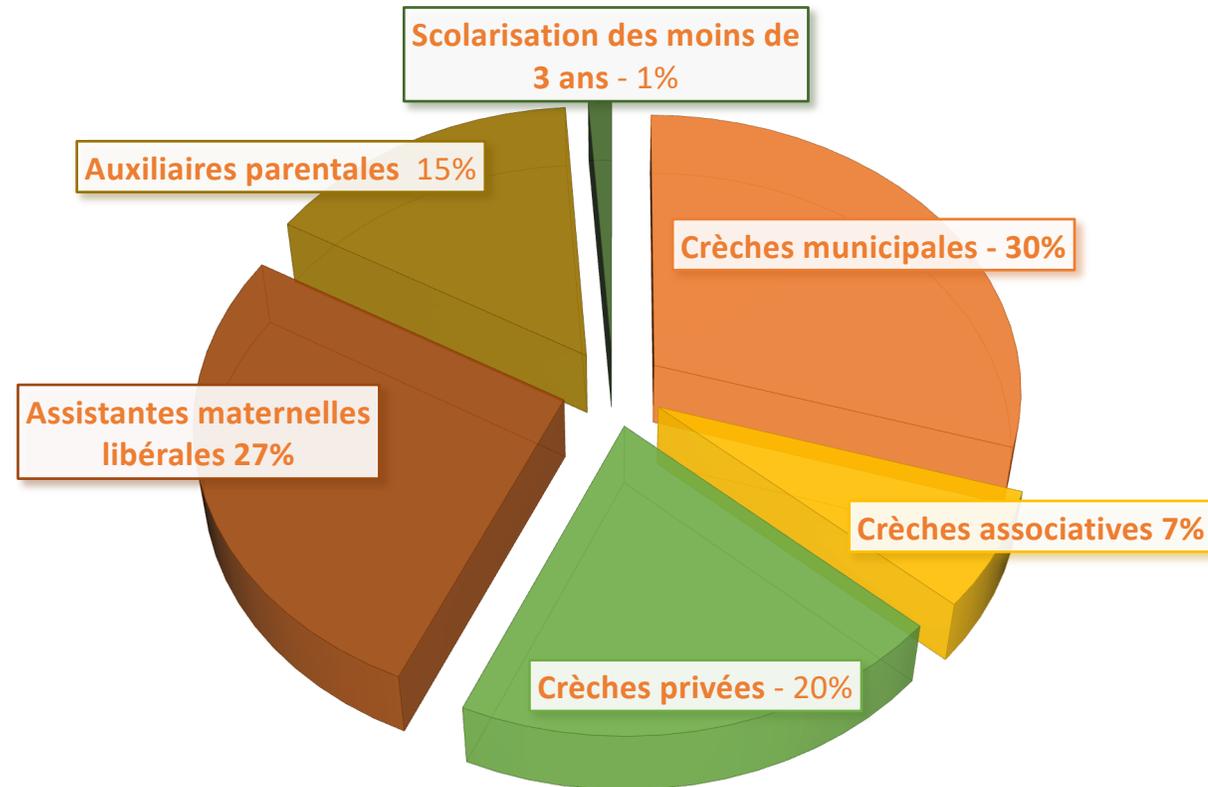
- ** micro crèches

- l'accueil **individuel**

- ** au domicile d'une assistante maternelle libre

- ** au domicile des parents par une auxiliaire parentale

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS MODES DE GARDE SUR VERSAILLES



L'offre municipale



L'offre municipale

- 17 établissements de 12 à 80 places
- Accueil régulier ou occasionnel, temps complet ou partiel
- En moyenne 50 % des places sont renouvelées chaque année
- Equipes au sein des établissements
- Equipe pluridisciplinaire
- Projet éducatif et projets pédagogiques
- Ecolocrèche



L'accueil collectif municipal

- ✓ 16 établissements de 12 à 80 places
- ✓ 80 places réservées dans des crèches privées (*mêmes conditions d'accès que pour une crèche municipale – le nom des crèches concernées est mentionné dans le dossier d'inscription*)
- ✓ La participation financière varie en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge.
- ✓ Le tarif horaire varie de 0,47 € à 3,71 € - fixé par la CAF

La CAF aide financièrement la Ville, le tarif horaire prend déjà en compte cette aide. Lorsqu'un enfant est accueilli en crèche, la famille ne perçoit pas le Cmg (Complément libre choix du mode de garde)

Les établissements municipaux

■ Quartier Notre Dame/Clagny

- ✓ Crèche Chat Botté (66)
- ✓ Multi-accueil Goutte de Lait (20)
- ✓ Multi-accueil Notre Dame (35)
- ✓ Multi-accueil Clagny (22)

■ Quartier St Louis

- ✓ Multi-accueil St Louis – Borgnis (42)
- ✓ Crèche Manège enchanté (26)

■ Quartier Jussieu

- ✓ Crèche St Nicolas (64)
- ✓ Multi-accueil Petits-Bois (20)

■ Quartier Chantiers

- ✓ Crèche Jeu de l'Oie (80)
- ✓ Multi-accueil des Chantiers (55)

■ Quartier Porchefontaine

- ✓ Crèche Jacques Veslot (66)
- ✓ Multi-accueil Porchefontaine (20)

■ Quartier Vauban / Montreuil

- ✓ Crèche Marie-Anne Boivin (60)
- ✓ Multi-accueil Vauban (12)
- ✓ Multi-accueil Prés-aux-Bois (20)



CRECHES COLLECTIVES	MARIE-ANNE BOIVIN 7h00 – 18h30	2 rue Antoine Richard 01 39 50 57 97 Fax : 01 39 20 03 51
	JACQUES VESLOT 7h00 – 19h00	84 bis rue Yves le Coz 01 39 02 12 40 - 06 29 69 60 26 Fax : 01 30 21 29 90
	SAINT NICOLAS 7h30 – 19h00	9 rue Saint Nicolas 01 39 51 06 20 Fax : 01 39 51 35 36
	CHAT BOTTE 7h00 – 19h00	78 boulevard de la Reine 01 30 97 29 38 Fax : 01 30 97 29 37
	LE MANEGE ENCHANTE 7h00 – 19h00	6 impasse des Gendarmes 01 30 97 29 25 Fax : 01 30 97 29 24
MULTI ACCUEIL DES CHANTIERS 8h00 – 18h30		53 rue des Chantiers 01 30 97 29 35
MULTI ACCUEIL DU JEU DE L'OIE 7h30 – 19h00		21-23 rue Jean Mermoz 01 30 83 19 60 Fax : 01 39 51 28 20
Multi-accueils Ouvert du lundi au vendredi Ouvert de 8h00 à 18h00	BORGNIS DESBORDES	1 rue Borgnis Desbordes 01 39 49 04 58
	SAINT LOUIS	50 rue Royale 01 30 97 29 23
	GOUTTE DE LAIT	9 rue Richaud 01 30 83 00 75
	PORCHEFONTAINE	86 rue Yves le Coz 01 39 49 42 95
	PRÈS AUX BOIS	29 rue de l'Ecole des Postes 01 39 53 60 07
Multi-accueils Ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00	CLAGNY	14 rue du Parc de Clagny 01 30 97 87 25
	NOTRE DAME	7 rue Sainte Sophie 01 39 53 94 66
	PETITS BOIS	6 rue Bernard de Jussieu 01 39 51 17 37
	VAUBAN	76 rue Champ Lagarde 01 30 97 87 60



L'accueil individuel municipal : la crèche familiale

- ✓ La crèche familiale, également appelée «service d'accueil familial» emploie 13 assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile de 2 à 4 enfants âgés de moins de quatre ans.
- ✓ Véritable intermédiaire entre la garde par une assistante maternelle libérale et la crèche collective, la crèche familiale cumule l'ensemble des avantages de ces deux modes d'accueil.

L'offre associative

L'accueil en crèche associative

La ville soutient financièrement 2 crèches associatives :

- ✓ Le Petit Navire - 60 places - Notre Dame
- ✓ Ô comme 3 pommes – 88 places – Clagny

 L'inscription se fait directement auprès de l'établissement.

« Qu'est ce que la Crèche Ô comme 3 pommes ? »



C'est une crèche associative loi 1901, à but non lucratif activement soutenue par la mairie de Versailles.



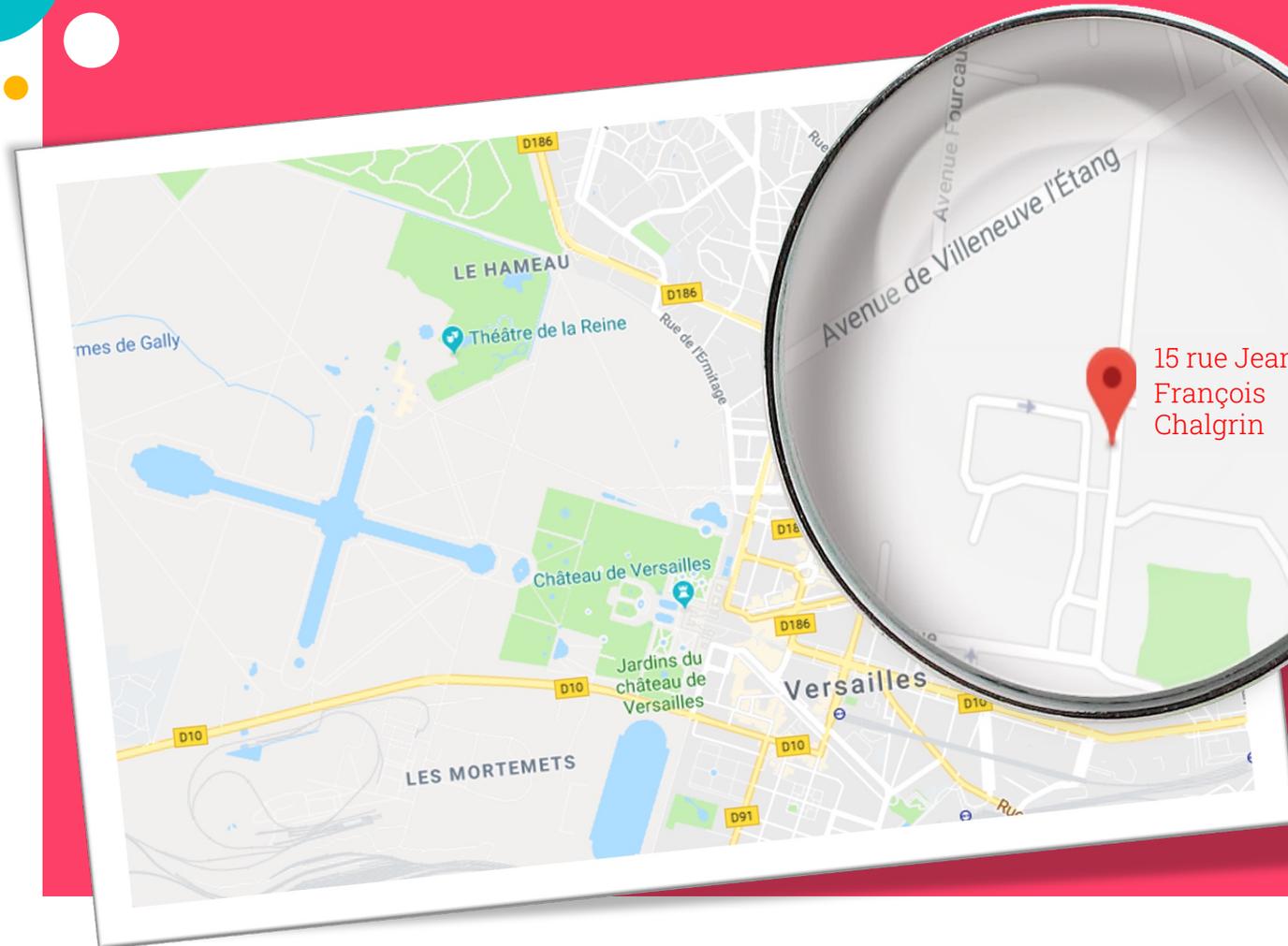
Une crèche d'un caractère familial par l'implication des parents et des réunions d'informations.



Un lieu d'accueil, d'éveil, et de socialisation, où les enfants évoluent chacun à leur rythme, où les adultes sont attentifs à leur équilibre.



La crèche « Ô comme 3 pommes » se situe dans le quartier de Clagny-Glatigny¹⁴



Ouverture de 8h à 19h



LES INFORMATIONS CLÉS

- Ouverture De 8h à 19h
- Priorité aux enfants résidant à Versailles
- Agrément 88 berceaux (de 10 semaines à 3 ans) repartis en 4 sections :
 - 20 bébés de 3 mois à 1 an
 - 22 petits moyens de 1 an à 18 mois
 - 22 moyens grands de 18 mois 24 mois
 - 24 grands 2 ans et plus
- Possibilité d'accueil de 4% d'enfants hors commune de Versailles
- Accueil d'enfants porteurs de handicap
- Accueil PERISCOLAIRE (jusqu'à 4 ans)
- Eveil musical et à l'anglais



NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

- Accompagner l'éveil et le développement de l'enfant
- Assurer les soins et le bien-être de l'enfant avec un accent tout particulier sur le maternage
- Garantir la sécurité affective et l'autonomie des enfants
- Faire participer et engager les familles au sein de la crèche (café parents, sorties, fêtes,...)
- Proposer une aide à la parentalité (entretien avec psychologue et/ou référent santé)



LE PERSONNEL ET LES MEMBRES



Le personnel

Equipe pluridisciplinaire de 33 salariés (médecin, infirmière puéricultrice, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, psychologue)

Les membres

Les parents des jeunes enfants assurent bénévolement des missions diverses.

- Régulières, en étant élu au conseil d'administration (9-12 membres)
- Ponctuelles, tel que : jardinage, couture, bricolage...





Mme MOUNIER
Directrice



01 39 43 90 94
06 43 36 69 19

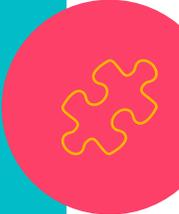


Mme GENY
Directrice
adjointe



01 39 43 90 94
06 43 36 69 19

Mail : direction@ocomme3pommes.com
Site web : <https://ocomme3pommes.com>





Le Petit Navire

Crèche associative depuis 1989



151 boulevard de la Reine 78000 Versailles - Tél. 01 39 53 78 15

Fonctionnement

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 19h
- 60 places
- Accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans
- 5 sections (temps plein / temps partiel)
- Tarification : idem crèches municipales (+ adhésion)



Spécificités

- 2 piliers :
 - Pédagogie Pickler Loczy
 - Label Ecolo Crèche®
- Eveil musical et communication gestuelle associée à la parole
- Engagement des familles :
 - Au CA
 - En commissions
 - Aux matinées brico-jardinage

ASSOCIATION
PiklerLóczy
Pour une réflexion sur l'enfant. FRANCE



Pré-inscription

- Contact :

- inscription@crechelepetitnavire.fr
- 01 39 53 78 15
- www.crechelepetitnavire.fr

- Demande :

- ✓ dossier de pré-inscription à télécharger depuis le site internet et à retourner complété par mail
- ✓ modalités et critères d'attribution

En photos



30 ans ! juin 2019



versailles

Le Petit navire, un beau bébé qui souffle ses 30 bougies

C'est une crèche qui a placé les valeurs de bien-être très haut dans son projet, pour les enfants et le personnel. Elle fait figure de référence dans le monde de la garde d'enfants. Le Petit navire a célébré ses 30 ans, vendredi dernier.

Avec ses 60 berceaux, ses 800 m² de bâtiments, autant d'espaces verts, la crèche du Petit navire est plutôt un paquebot. Un beau bateau créé en 1989, installé depuis 20 ans 151, boulevard de la Roche. « Nous aimons bien les crèches associatives », déclare Françoise de Klabiers, maire (LR) de la ville et Annie Bouquet, adjointe chargée de la petite enfance. Et pour cause, de telles structures affilient à Versailles un dynamisme qui séduit les parents, tant en termes de coût que d'innovation.

Ecolo crèche
« Il y a beaucoup de salles, qui nous permettent de placer les enfants par petits groupes de 6 ou 8, en fonction des tranches d'âges. La présence du jardin donne l'occasion aux petits de sortir tous les jours, avec un espace où ils ont le droit de se salir les mains », confie Anne-France Lazon, directrice du Petit navire. La crèche, dans un tel cadre, ne pouvait qu'appliquer des pratiques vertueuses dans son

fonctionnement. Elle est associative, dirigée par un conseil d'administration composé de parents. Soutenue par la Ville, elle perçoit une subvention annuelle de 7 800 euros par berceau. « Nous aimons bien les crèches associatives », déclare Françoise de Klabiers, maire (LR) de la ville et Annie Bouquet, adjointe chargée de la petite enfance. Et pour cause, de telles structures affilient à Versailles un dynamisme qui séduit les parents, tant en termes de coût que d'innovation.



Une structure dans laquelle les parents sont fortement impliqués.

« Nos produits d'entretien, d'hygiène pour les enfants, sont fabriqués en interne, notamment celui qui sert à nettoyer les fesses des bébés ou la lotion pour le visage et les mains. Les serviettes des enfants sont nominales, pour réduire les fréquences de lavage. Les composants sont achetés en vrac et c'est une vraie fierté pour le personnel que de réaliser ces préparations », souligne Caroline Pommer, responsable administrative. À la crèche, un taux d'absentéisme du personnel qui peut être réduit jusqu'à 70 % et des baisses de charges significatives de 30 à 40 %, sur les fluides. L'alimentation est à 50 % bio, avec le pain fabriqué, chaque matin, sur place. « Nous privilégions les circuits courts, le moulin de Versailles pour la farine, le magasin Day by Day rue de Montreuil, pour les produits en vrac », indique Anne-Florence Lévesque, présidente de l'association.

TOUTES LES NOUVELLES
MERCREDI 13 JUIN 2019
www.78actu.fr 18



Ecolo Crèche®

- Vocation : améliorer le **bien-être** des enfants et du personnel tout en réduisant l'**empreinte écologique**
- Durée : 3 ans, renouvelable
- Principe d'amélioration continue
- Projet d'ampleur et fédérateur
 - Tous les domaines d'activité de la Petite Enfance
 - Tous les publics en lien avec la Petite Enfance
- Volet formations

La crèche du ministère de la Défense

- ✓ Crèche « les petits soleils » de 60 places, quartier des Chantiers
- ✓ Les places sont réservées aux ressortissants du ministère de la Défense



L'inscription se fait directement auprès de l'IGESA

L'offre privée

Les 23 établissements privés

(14 micro crèches et 9 crèches)

Liste complète
(adresse et
coordonnées)
sur le site
www.versailles.fr

Quartier notre Dame :

- ✓ *Crèche Réglisse - la Maison Bleue - 40 places (dont 20 ville)*
- ✓ *Crèche People & Baby Nénuphar- 15 places*
- ✓ *Crèche Bambou – People & Baby – 16 places*
- ✓ *Micro-crèche - Babilou*
- ✓ *Micro-crèche People & Baby – Reinette*
- ✓ *Micro-crèche People & Baby – Les Cygnes*
- ✓ *Micro-crèche - le berceau des rois*
- ✓ *Micro-crèche Zazzen - le jardin du roi*
- ✓ *Micro-crèche Plume*
- ✓ *Micro-crèche les Minilions*

Quartier Montreuil :

- ✓ *Multi-Accueil Babilou - 34 places (dont 20 ville)*
- ✓ *Crèche Babilou Vauban – 36 places (dont 20 ville)*
- ✓ *Micro-crèche « les Bambins de Montreuil »*

Les 23 établissements privés

Le quartier Chantiers – Porchefontaine :

- ✓ Crèche Galanga - la Maison Bleue - 40 places
- ✓ Crèche Les étangs – People & Baby – 29 places
- ✓ Micro-crèche « Bulles de vie » rue du Pont Colbert
- ✓ Micro-crèche « Kiddies Mermoz »
- ✓ Micro-crèche « Les bébés explorateurs »

Le quartier Saint Louis :

- ✓ Crèche Joffre – La Maison Bleue - 17 places
- ✓ Crèche « *les petites canailles* » - 35 places (dont 20 ville)
- ✓ Micro-crèche - la Cabane des Bambins
- ✓ Micro-crèche - les Malicieux du vieux Versailles
- ✓ Micro-crèche – Les coloriés de l'Orangerie de Versailles

Fonctionnement des crèches privées

- **Les crèches privées et micro crèches d'entreprises (PSU)** ont le même coût pour les familles et fonctionnent comme les crèches municipales. En revanche, elles sont gérées par un gestionnaire privé. Contrairement aux **crèches municipales**, ce n'est pas la commune mais l'employeur qui participe au financement.

Dans ce cas, la famille paie un tarif en fonction d'un taux d'effort (comme en crèche municipale) et ne perçoit pas d'aide supplémentaire de la CAF.

- **Les crèches privées et micro crèches d'entreprises (PAJE)** sont également des établissements privés mais directement accessibles (sans participation de l'employeur).

Dans ce cas, la famille paie un tarif plus élevé qu'en crèche d'entreprise ou crèche municipale mais perçoit une aide de la CAF (le Cmg)

L'accueil individuel

- **Par une assistante maternelle libre (à son domicile)**

L'assistante maternelle possède un agrément du conseil départemental attestant ses capacités personnelles à assurer l'accueil des enfants et qu'elle dispose d'un logement offrant des conditions d'accueil et de sécurité adaptées aux jeunes enfants. L'assistant maternel accueille jusqu'à quatre enfants maximum simultanément à son domicile.

Le parent est employeur de l'assistant maternel.

- **Par une auxiliaire parentale ou garde à domicile (au domicile des parents)**

Garde « simple » ou « partagée »

Les parents sont soit employeurs de la garde d'enfants à domicile (emploi direct ou recours à un organisme mandataire), soit clients d'un organisme prestataire qui met à leur disposition un salarié et endosse le rôle de l'employeur à la place du parent.

Les aides pour l'accueil individuel

- **Pour les enfants gardés au domicile d'une assistante maternelle:**
 - Versement du Cmg (complément du libre choix du mode de garde) qui dépend du nombre d'enfants à charge, des ressources de votre foyer et du coût de la garde.
 - La CAF prend en charge 100% des cotisations sociales
- **Pour les enfants gardés au domicile des parents** (parents employeurs ou organisme qui emploie la garde à domicile):
 - Versement du Cmg (complément du libre choix du mode de garde) qui dépend du nombre d'enfants à charge, des ressources de votre foyer et du coût de la garde.

Là pour vous aider !

Le Relais Petite Enfance

- ✓ Lieu d'information et d'orientation pour les familles, les assistantes maternelles et les auxiliaires parentales
- ✓ Animations pour les assistantes maternelles et les auxiliaires parentales avec les enfants dont elles ont la garde
- ✓ Simulations de coûts des différents modes d'accueil
- ✓ Listes actualisées d'assistantes maternelles et d'auxiliaires parentales
- ✓ Supports concernant l'emploi d'un salarié par un particulier et la garde partagée

Sur RDV : 01 30 97 87 70

rpe@versailles.fr

Les modalités d'inscription : l'accueil occasionnel en Multi-Accueil

- ✓ Prendre contact avec la directrice du Multi-Accueil souhaité (Borignis Desbordes, Saint Louis, Goutte de lait, Notre Dame Vauban, Porchefontaine, Près-aux-Bois, Clagny, et Petit Bois)
- ✓ L'admission est réalisée en fonction des places disponibles
- ✓ En l'absence de place, votre demande est enregistrée sur la liste d'attente de l'établissement

Les modalités d'inscription : l'accueil régulier

- ✓ Déposer un dossier de préinscription **dès le 4^{ème} mois de grossesse** en mairie ou sur direction.petite.enfance@versailles.fr
- ✓ 3 choix d'établissements au maximum
- ✓ Seuls les dossiers complets sont enregistrés
- ✓ Pour valider l'inscription, une confirmation de naissance doit être envoyée

Les critères d'attribution

- Les attributions sont faites par une commission présidée par la maire-adjointe déléguée à la petite enfance en fonction :
 - des disponibilités de places dans la tranche d'âge de l'enfant à accueillir,
 - de l'ancienneté de l'inscription,
 - des établissements souhaités par les parents,
- La commission tient compte des priorités suivantes : **Priorité ne veut pas dire attribution systématique**
 - Les enfants dont les parents sont accompagnés par un travailleur social dans une démarche d'insertion professionnelle (projet places AVIP « à vocation d'insertion professionnelle),
 - minima sociaux
 - présence d'un enfant aîné dans l'établissement pendant encore un an au moins au moment de l'admission du frère ou de la soeur,
 - jumeaux ou plusieurs enfants de moins de 3 ans
 - priorités exceptionnelles pour causes médicales, familiales et sociales

Les modalités d'attribution

✓ Commission **présidée par l'élue déléguée à la Petite Enfance** en mars pour les entrées en septembre puis attributions au fil de l'eau en fonction des places vacantes

✓ Courriers de proposition sont envoyés dans un premier temps puis les courriers de refus. Les familles qui ont reçu un courrier de refus peuvent maintenir leur inscription en liste d'attente (opportunités en cours d'année).

 **Si la famille refuse la place qui lui a été attribuée, le dossier peut être maintenu en liste d'attente mais sans ancienneté**

✓ Après acceptation, la Directrice contacte la famille pour organiser la date d'entrée, la période d'adaptation et le contrat d'accueil.

Les bons réflexes

www.versailles.fr

rubrique « Services en ligne » - « Petite enfance »

www.mon-enfant.fr

site de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)



Qui sommes-nous ?

Que propose ce portail ?

Comment nous contacter ?

JE SUIS UN PARENT

JE SUIS UN PROFESSIONNEL

monenfant.fr Vous accompagner dans votre vie de parent



DEVENIR PARENTS

ÉLEVER SON ENFANT

ACCOMPAGNER SON ADOLESCENT

UN CHANGEMENT DANS LA FAMILLE

SERVICES EN LIGNE



RECHERCHE D'UN MODE D'ACCUEIL

- > Crèches, assistants maternels, accueil de loisirs, relais assistants maternels



COÛTS ET AIDES

- > Simuler le coût en crèche
- > Estimer la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)



UNE QUESTION SUR LES MODES D'ACCUEIL ?

- > Je fais une demande en ligne, un conseiller me contacte

THÉMATIQUES



CHOISIR UN MODE D'ACCUEIL



CHOISIR L'ACCUEIL CHEZ UN



DÉMÉNAGEMENT ET



LES PARENTS ET L'ÉCOLE

2 Lieux d'Accueil Enfant-Parents



VERSAILLES

À partir de septembre 2022

LAEP

Lieux d'Accueil Enfant-Parent Notre-Dame et Petits-Bois

Lieux de jeux, de rencontres et d'échanges pour les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents

Gratuit et sans inscription !

VERSAILLES.FR



Lieu d'Accueil Enfant Parent Notre-Dame
Maison de quartier Notre-Dame, 7 rue Sainte Sophie

Lundi 15h-17h30
Mardi 15h30 - 18h30
Jeudi 15h - 17h30
Vendredi 9h - 11h30 puis 15h - 17h30

Ouverture le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 11h30

Ouverture la première semaine des petites vacances scolaires (sauf Noël)

Lieu d'Accueil Enfant Parent Petit-Bois
Maison de quartier Jussieu, 6 Bernard de Jussieu

Maison de quartier de Petits-Bois, dans les locaux de la crèche familiale

Mercredi de 9h à 11h

Ouverture la première semaine des petites vacances scolaires (sauf Noël)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site versailles.fr rubrique Éducation et jeunesse > Petite Enfance

Maison de quartier de Petits-Bois, dans les locaux de la crèche familiale